Image not found or type unknown

Validité carte de séjour périmée quelques jours après retour

Par **BECKRICH**, le **14/07/2010** à **16:41**

Bonjour,

Mon employé Thaïlandais a une carte de séjour qui se termine le 6 septembre prochain, nous avons demandé son renouvellement depuis le 7 juillet dernier et envoyé le dossier complet cette même date à la préfecture des Yvelines.

Or il désire pendant ces congés de cet été partir du 8 août au 3 septembre dans son pays. Il est trés possible qu'il ne puisse avoir avant son départ sa nouvelle carte de séjour, et devant revenir 3 jours avant son expiration pourra-t-il sans encombre revenir sur le territoir Français ?
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés